

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 juin 2016

Paris, le 27 mai 2016 – Alcatel Lucent informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte se tiendra le mardi 21 juin 2016 dans les locaux d'Alcatel Lucent situés sur le site de Villarceaux, Route de Villejust – 91620 Nozay, à 14h30 précises.

L'Avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié le 27 mai 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent également dans le même avis.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée peuvent être consultés dans la page « Assemblée générale 2016 » accessible depuis la section " Investisseurs " du site internet d'Alcatel Lucent (www.alcatel-lucent.com) et notamment, la Brochure de convocation contenant le rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions.

Les autres documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73-1, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont accessibles ou tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

À PROPOS D'ALCATEL-LUCENT

Alcatel-Lucent rejoint Nokia après la réussite de l'offre publique d'échange, pour créer un leader des technologies innovantes dans les réseaux et les services pour un monde connecté.

Les questions des journalistes peuvent être adressées au service presse : press.services@nokia.com.

Rendez-vous sur Nokia.com pour plus d'informations.